

05 juil 1996 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 5 juillet 1996](#)

Diminution des cotisations patronales en cas de recrutement de "d
emandeurs d'emploi particulièrement difficiles à placer";

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe